

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 MARS 2023



N° 14/2023

Le 31 mars deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 24 mars 2023.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mme Delormel, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, M. Kwak par Mme Barre, Mme Coulon par Mme Dollez, Mme Vigne par Mme Bonnet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Flagothier, MM. Lenoble et Matron. Monsieur Matron rejoint la séance au point n° 10.
Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 25
Votes Pour : 25
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°15/2022 du 25/03/2022 relative à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise,

Considérant qu'il y a lieu d'apporter une modification sur le montant de la subvention sollicitée,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de solliciter le Conseil Départemental de l'Oise sur les programmes suivants :

Demande du 25 mars 2022 (montants modifiés)

- | | |
|--|--------------|
| ➤ Création d'un nouveau cimetière | 292 639 € HT |
| Subvention sollicitée (taux 33%) | 96 570 € HT |

Nouvelle demande

- | | |
|----------------------------------|--------------|
| ➤ 2 terrains de padel | 350 000 € HT |
| Subvention sollicitée (taux 30%) | 105 000 € HT |

Pour copie conforme.



Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental